

Budget 2021 - Note de politique générale

Le budget constitue un acte important de la vie communale et est indispensable à l'exécution des politiques définies.

Malgré la crise sanitaire exceptionnelle et son impact sur les finances publiques, le budget 2021 présenté par le Collège communal est en **équilibre**. Il est le fruit d'un travail réalisé en binôme par le politique et l'administration avec toujours l'objectif d'une gestion transparente et rigoureuse des finances communales.

Il est le reflet du **Programme Stratégique Transversal** dont le Conseil communal a pris acte en septembre 2019 et qui reprend les actions que le Collège communal souhaite développer sur la législature afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration de Politique communale.

Le Collège communal entend maintenir, voire améliorer, les services existants et développer de nouveaux services aux citoyens. Ce budget donne donc aux services communaux les **moyens humains et financiers** pour répondre aux besoins des Wanzois et des Wanzaises tout en maîtrisant les dépenses de personnel et de fonctionnement ainsi que l'endettement.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire ; crise qui a eu un impact sur le budget de beaucoup de ménages. Les autorités communales ont donc souhaité, cette année encore, **ne pas augmenter la fiscalité et maintenir les primes communales** existantes. Ainsi, le taux de l'impôt des personnes physiques reste à 7,9% (alors que la Wallonie autorise jusque 8,8%), soit un des taux les plus faibles de l'arrondissement Huy-Waremme.

Thomas Bols, Echevin en charge du Budget, insiste : « *c'est notre gestion sérieuse des finances communales qui nous permet de tenir le choc !* »

Des budgets importants ont été dégagés en 2020 dans le cadre de cette crise en vue d'apporter un soutien aux acteurs économiques, aux citoyens et au secteur associatif de la commune. Plus que jamais, les autorités communales ont souhaité mettre l'accent sur la **solidarité**.

Ainsi, un **Plan solidaire de redéploiement économique** a été lancé à la mi-mai avec notamment :

I. En matière de relance économique

1. Prime aux acteurs économiques wanzois : une prime de 100€, 300€ ou 600€ a été octroyée à tout acteur économique (à l'exception de certains secteurs) ayant son siège social, son enseigne ou son domicile à Wanze et ayant dû cesser ses activités durant la période de confinement.
⇒ 195 dossiers de demande de primes acceptés pour un montant total de 70.400€.
2. Prime unique suite au second confinement d'octobre pour les restaurants, snacks, friteries, traiteurs, cafés et métiers forains : une prime de 2.000€ a été octroyée aux acteurs économiques précités, exerçant leur activité à titre principal, ayant leur siège social ou leur enseigne à Wanze et ayant dû cesser leurs activités ou fermer leur espace de dégustation.
⇒ 32 dossiers de demande de primes acceptés pour un montant total de 64.000€.
3. Fourniture d'un kit de protection : les acteurs économiques wanzois ont reçu un masque lavable, du gel hydroalcoolique et une visière de protection.
⇒ Près de 600 kits ont été distribués début du mois de juin pour un montant de 12.000€.
4. Nouvelle campagne de communication #Wanzelocal dont l'objectif premier est de donner un nouveau coup de projecteur aux acteurs économiques durement touchés par la crise.
5. Mesures d'allègement fiscal : taxe force motrice, taxe camping et taxe industrielle compensatoire.
6. Gel des loyers et remboursement des locations des bâtiments communaux.

II. Des mesures solidaires de soutien

1. Fourniture de matériel de protection aux acteurs de première ligne et aux citoyens wanzois (écrans de protection, masques, gants, gel...)
2. Prime individuelle aux citoyens wanzois ayant subi une perte de revenus : une prime de 100€ en chèques-commerces a été octroyée aux citoyens wanzois ayant subi une perte de revenus de minimum 15 jours consécutifs, durant la période de confinement, ou ayant été malades du COVID-19, et n'ayant pas perçu de compensation de leur employeur.
⇒ 156 dossiers de demande de primes acceptés pour un montant total de 15.600€.
3. Soutien au secteur associatif : une analyse des pertes financières des acteurs du secteur a été réalisée par les services social, des sports et le Centre culturel. Une prime leur a été octroyée en fonction des pertes subies.
⇒ 35 dossiers de demande de primes traités tous secteurs confondus (social, sport et scolaire) pour un montant total de 46.300€.
4. Guichet d'orientation ADL - CPAS - Maison de l'Emploi : collaboration étroite entre les structures pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les acteurs économiques et les citoyens.
5. Mesures d'aide sociale : renforcement du rôle du CPAS dans le cadre de la crise sanitaire.
6. Maintien des primes rentrée scolaire et sport/culture.
7. Mesures prises par l'Administration communale à l'égard de ses travailleurs : octroi d'une allocation complémentaire aux membres du personnel ayant dû être mis en chômage économique.

La crise n'est pas encore derrière nous et des crédits réservés à la gestion de celle-ci ont été prévus au budget 2021.

Cette note n'est pas exhaustive mais a pour objectif de mettre en valeur les points forts pour l'année 2021 :

Santé – Crise sanitaire COVID-19

- Dépenses directes dans le cadre de la **crise sanitaire**
50.000€
- Maintien des **subsidés aux clubs sportifs** qui n'ont pu être distribués en 2020
30.000€
- **Provision Covid**
Constituée de 320.000€

Enseignement

- **Nouvelle école à Vinalmont**
3.800.000 € dont 2.217.665,29 € de *subsidés escomptés*
- Aménagement dans les écoles
 - o **Moha** : étude dans le cadre des travaux d'isolation, placement d'une ventilation et remplacement de châsis
70.000€
 - o **Wanze-centre** : aménagement d'une nouvelle cuisine
90.000€
 - o **Huccorgne** : réfection de la cour de récréation

60.000€

- Prise en charge de **périodes** sur le budget communal
78.735,84€ en plus du financement de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Engagement de deux éducatrices/aides administratives dans le cadre de la mise en œuvre des **plans de pilotage**
80.877,65€ dont 71.973,36€ de subsides
- **Logiciel de paiement** pour les repas scolaires
11.000€
- **Achat d'une maison** rue Pierre Jacques à côté de l'école de Moha
200.000€

Jeunesse

- Travaux d'aménagement de locaux pour la **Maison des Jeunes de Bas-Oha**
100.000 €

Solidarité

- Dotation de fonctionnement pour le **CPAS**
2.554.623,62€
- Transformation de l'ancien LIDL en **magasin de seconde main du CPAS**
1.400.000€
- Poursuite du projet intergénérationnel et solidaire « **Wanz'in move** » - les actions non réalisées en 2020 sont reportées à 2021
5.000€
- Poursuite des actions du **Plan de Lutte Contre la Pauvreté**
- Poursuite des actions du **Plan de Cohésion Sociale**
6100€
- Poursuite des actions de la **Commission Communale de la Santé** : aide pénurie médicale
- Création d'un **projet de coordination et d'aide psycho-sociale** dans le cadre de la crise sanitaire liée au Coronavirus

Environnement – Développement durable – Climat

- Installation de **panneaux photovoltaïques** au hall omnisports
75.000€
- Acquisition d'un logiciel pour une meilleure **gestion de la flotte**
6.000 €
- Achat de **véhicules plus respectueux de l'environnement**
70.000 €
- Aménagement de **bulles à verres enterrées** à Bas-Oha et à Antheit
31.000€
- Aménagement et plantations des **parcs et jardins publics**
10.000€
- Ramassage des **encombrants** en porte-à-porte organisé par la Ressourcerie du Pays de Liège ; le premier ramassage est gratuit pour les citoyens
12.105€
- Adhésion à une **plateforme énergie** afin d'accompagner les citoyens pour la rénovation/isolation de leur maison
30.000€

- **Primes énergie**
5000€ + 1.500€ pour les primes octroyées en collaboration avec le CPAS, soit 6.500€
- Primes pour l'acquisition d'un **vélo électrique**
15.000€
- **Fûts à compost** – poursuite de la sensibilisation
Les fûts, de qualité, sont vendus à prix démocratique aux citoyens
- **Gobelets réutilisables**
7.000€

Travaux – Aménagement du territoire

- Travaux d'aménagements de la **rue Reine Astrid** (sécurisation de la route, création d'un trottoir)
600.000 € dont 507.021,42 € de part communale
- Rénovation du rond-point et de la voirie **rue Moncousin**
125.000 €
- Réalisation de parkings **rue Val de Mehaigne**
170.000 €
- Réfection des **rues Dujardin et Pousserou**
620.000 € dont 273.11,57 € de part communale
- Poursuite de l'**entretien des voiries**
Investissement de 2.162.000€ dont part communale de 1.634.337,29€
- Désignation d'un bureau d'études pour l'aménagement du **Vieux cimetière de Vinalmont** et de la Place des Héros
60.000 €

Bâtiments communaux

- Travaux d'**entretien des bâtiments**
182.500 €

Sécurité – Mobilité

- Dotation à la **Zone de Police**
1.044.105,82€
- Dotation à la **Zone de Secours**
484.049,42€
- Création d'une nouvelle **Maison de Police**
1.450.000 €
- Désignation d'un bureau d'études pour les travaux de sécurisation de la **rue Charles Frère** à Vinalmont dans le cadre de la construction de la nouvelle école
35.000 €
- Aménagement d'une **zone 30** rue Thier Belle-Vue
10.000€
- **Radar répressif**
100.000€
- **Radar préventif**
7.000€

- **Caméras** de surveillance – afin de lutter contre les dépôts sauvages et sécuriser les infrastructures sportives
55.000€ dont 25.000€ de subsides

Affaires économiques et Agence de Développement Local

- Mise en place du Nouveau **Plan d'action de l'ADL**
- Poursuite de la dynamique de soutien à l'activité économique wanzoise au sens large sous l'égide **#Wanzelocal**
- Relance du projet de **Salon Economique Wanzois (SEW)**
9.000€
- Maintien des **événements** visant notamment à mettre en avant la **vie économique** wanzoise : Rendez-vous champêtre, Fêtes de Wallonie et Village de Noël
4.000€ + 16.500€ + 35.000€, soit 55.500€
- Aide à la mise en place d'une nouvelle **association de commerçants** en conservant les acquis des années antérieures

Sport

- Installation d'un **système anti-noyade** à la piscine
180.000€ dont 135.000€ de subsides Infrasports et 45.000€ de part communale
- Placement d'une **barrière automatique de sécurisation** à l'entrée du chemin d'accès à la piscine
15.000 €
- Régulation de la **ventilation** des salles annexes du **hall omnisports** et du système chauffage
95.000€ de part communale et 95.000€ de subsides Infrasports à solliciter
- Rénovation de la **terrasse du hall omnisports**
55.000 €
- Réalisation d'une **étude** relative à l'**extension du hall omnisports** (bureaux, salle polyvalente, réserve pour le personnel d'entretien, ...)
55.000 €
- Rénovation du **terrain multisports** extérieur du hall omnisports
40.000 €
- Etude pour l'aménagement d'une **aire de jeux** à l'ancien camping de Bas-Oha et à Huccorgne
22.000 €
- Aménagement d'une aire de jeux rue Campagne de Haive et Fond du Ry
80.000€
- Subside à l'ASBL Vive le sport pour achat de **matériel de fitness** et de maintenance technique
55.500 €
- Subvention à la RES Wanze/Bas-Oha pour le placement d'un **éclairage led** aux terrains d'Antheit
140.000€
- Coordination du personnel ouvrier du football par le service des sports en vue de développer des **synergies** pour les clubs sportifs de l'entité
- **Subside de fonctionnement** complémentaire au football
15.000€
- Subvention à Huccorgne Sports pour la mise en conformité des **sanitaires** au football de Huccorgne
20.000 €

Culture - Ouverture sur le monde

- Dotation au Centre culturel
159.546,58€
- Développement et soutien d'actions en lien avec la Commission Commune Hospitalière
- Mise en place d'un nouveau jumelage avec 4 communes de Loire

Démocratie participative

- Inscription d'un crédit annuel dans le cadre des **Budgets participatifs**
30.000€ par an
- Poursuite de l'organisation des « **Assemblées villageoises** » dans les différents villages de l'entité afin d'aller à la rencontre de la population. *Programme chamboulé en raison de la crise sanitaire.*
- Développement d'une **application participative** afin d'interagir avec les citoyens
15.000€

L'inscription budgétaire de ces projets pour répondre aux attentes du citoyen et améliorer les services existants respectent les balises fixées par la Wallonie, tout en maintenant une situation financière saine et qui n'hypothèque pas le futur de notre Commune.

Ci-dessous le tableau reprenant les résultats du budget **ordinaire** 2021 :

Dépenses ex. propre	24.418.501,87
Recettes ex propre	24.524.047,64
Résultat ex propre	105.545,77
Dépenses ex. antérieurs	13.800
Recettes ex. antérieurs	1.413.589,02
Prélèvement – recettes	0
Prélèvement - dépenses	750.000
Boni global	755.334,79

Le résultat de l'**extraordinaire** est le suivant :

Dépenses	15.923.921,41
Recettes	15.930.722,48
Boni ex global	6.801,07